



MINISTÈRE  
DE L'ÉDUCATION  
NATIONALE,  
DE L'ENSEIGNEMENT  
SUPÉRIEUR  
ET DE LA RECHERCHE

Liberté  
Égalité  
Fraternité

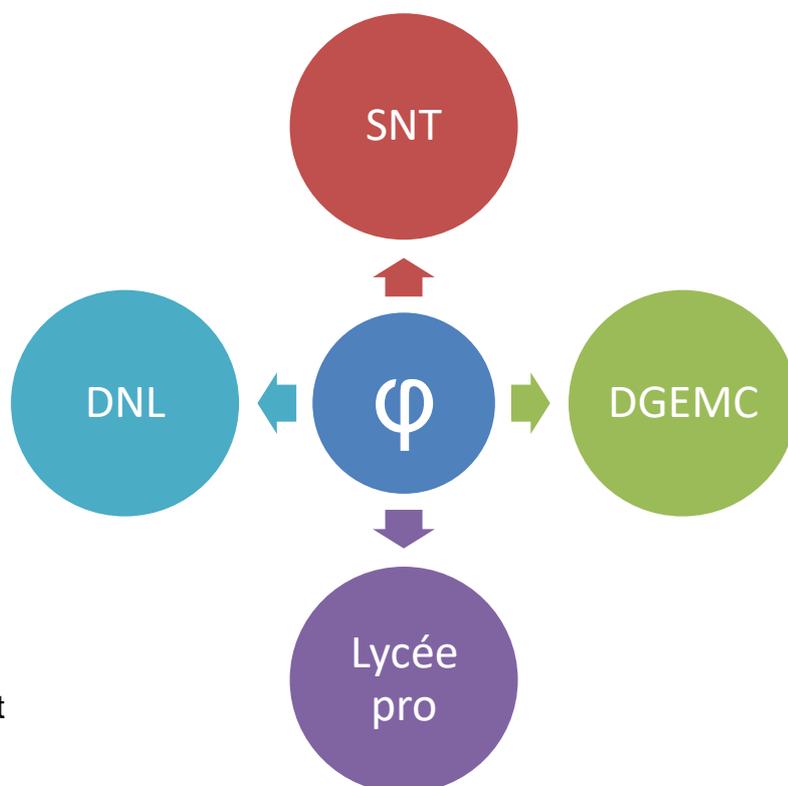


**ÉduNum**  
Philosophie

**N°16**

Janvier 2025

Le professeur de philosophie peut être amené à enseigner au lycée dans d'autres contextes que celui du tronc commun de terminale ou de la spécialité HLP : dans l'enseignement optionnel de la voie professionnelle, et dans la voie générale et technologique en SNT, DGEMC, DNL. Cette lettre *ÉduNum Philosophie n°16* s'adresse aux professeurs de philosophie prenant en charge un ou plusieurs de ces enseignements, projetant de le faire, ou envisageant simplement d'y intervenir ponctuellement. Elle met en avant l'intérêt pédagogique de ressources numériques au service de ces enseignements.



■ S'abonner à la [liste de diffusion en philosophie](#)

■ S'abonner à la [lettre ÉduNum thématique](#)

# SOMMAIRE

<b><i>PHILOSOPHIE EN SNT</i></b> .....	<b>4</b>
<b>REPÈRES</b> .....	<b>4</b>
<b>PRATIQUES PÉDAGOGIQUES</b> .....	<b>5</b>
Notions transversales de programmation .....	5
Internet et le Web .....	5
Les réseaux sociaux.....	7
Les données structurées et leur traitement .....	7
Informatique embarquée et objets connectés.....	7
<b>POUR ALLER PLUS LOIN</b> .....	<b>8</b>
Bibliographie.....	8
Filmographie.....	8
Médiagraphie .....	9
<b><i>PHILOSOPHIE EN DGEMC</i></b> .....	<b>10</b>
<b>REPÈRES</b> .....	<b>10</b>
<b>PRATIQUES PÉDAGOGIQUES</b> .....	<b>11</b>
Les pratiques d'enseignement.....	11
L'évaluation .....	12
Focus sur les outils numériques.....	12
<b>POUR ALLER PLUS LOIN</b> .....	<b>13</b>
Conférences et podcasts.....	13
Sites académiques dédiés à l'enseignement de DGEMC .....	13
Parcours m@gistère.....	14
Ressources en ligne sur éducol .....	14
<b><i>PHILOSOPHIE EN LYCÉE PROFESSIONNEL</i></b> .....	<b>15</b>
<b>REPÈRES</b> .....	<b>15</b>
De l'expérimentation programmatique de Reims à l'option philosophie.....	15
<b>PRATIQUES PÉDAGOGIQUES</b> .....	<b>16</b>
Des parcours à construire.....	16
Un enseignement en prise avec les centres d'intérêt et les projets professionnels des élèves .....	17
Repenser l'écriture et interroger l'image .....	18
<b>POUR ALLER PLUS LOIN</b> .....	<b>19</b>
Documents officiels.....	19

Sites et ressources académiques .....	19
Articles et expérimentations pédagogiques .....	19
Ressources sur éducol .....	20
<b><i>PHILOSOPHIE EN DNL</i></b> .....	<b>21</b>
<b>REPÈRES</b> .....	<b>21</b>
La certification complémentaire .....	21
Le programme.....	22
<b>PRATIQUES PÉDAGOGIQUES</b> .....	<b>22</b>
DNL philosophie/allemand en section européenne allemand .....	22
DNL philosophie/anglais en section européenne anglais .....	24
L'évaluation spécifique de contrôle continu et les sujets de baccalauréat.....	24
Les sujets .....	24
Focus sur les outils numériques .....	25
<b>POUR ALLER PLUS LOIN</b> .....	<b>25</b>
Quelques ressources pour préparer la certification complémentaire .....	25

Sensibiliser les élèves de seconde à la philosophie dans le cadre du cours de SNT

## REPÈRES

L'enseignement de sciences numériques et technologie (SNT) a pour vocation de sensibiliser les élèves aux enjeux de l'informatique. S'il est à terme destiné à être pris en charge par les titulaires du CAPES section numérique et sciences informatiques créé en 2020 et de l'agrégation d'informatique créée en 2022, il est depuis la rentrée 2019 assuré par les professeurs volontaires de toutes disciplines. De rares professeurs de philosophie font partie de ce premier vivier. Certains se sont formés pour enseigner l'ensemble du programme, d'autres y enseignent les parties du programme davantage liées aux sciences humaines, comme le questionnement sur les enjeux éthiques du numérique et sur les impacts de l'informatique sur les pratiques humaines, en binôme avec un professeur de formation scientifique qui prend en charge les parties plus techniques, comme la programmation. Dans les deux cas, l'enseignant de philosophie y expérimente de nouvelles pratiques : d'une part il est amené à construire un enseignement par mini-projets et non par leçons ; d'autre part il s'adresse à des élèves de seconde qu'il pourra parfois retrouver en première HLP puis en terminale tronc commun ou HLP. Cette fréquentation des élèves sur deux à trois années dans des contextes variés est un véritable atout dans la relation pédagogique et offre la possibilité de faire acquérir des démarches philosophiques de manière progressive, en partant d'un domaine à la fois peu familier (l'informatique) aux élèves mais qui touche à une dimension de leur quotidien importante pour eux, du *smartphone* aux réseaux sociaux, les sensibilisant à la réflexion critique.

Même lorsqu'il n'enseigne pas en SNT, le professeur de philosophie peut y intervenir ponctuellement à l'occasion du traitement des différents thèmes du programme selon ses affinités et compétences. Le préambule du programme de SNT incite en effet le professeur en charge de cet enseignement « à collaborer avec ses collègues » sur les perspectives telles que « la réflexion sur les enjeux éthiques et politiques » qui peut être conduite « dans le cadre d'autres enseignements ». D'autre part, parmi les compétences transversales que cet enseignement contribue à développer, on trouve dans le préambule du [programme de SNT](#) « la pratique de l'argumentation » qui « conduit à préciser sa pensée et à expliciter son raisonnement de manière à convaincre » ; la comparaison avec l'exercice de l'exposition claire de ses idées « en formulant des propositions construites et des arguments instruits » que l'on trouve dans le préambule du programme de philosophie de terminale peut s'interpréter comme une invitation à faire des séquences de SNT l'occasion d'une initiation à l'exercice philosophique.

## PRATIQUES PÉDAGOGIQUES

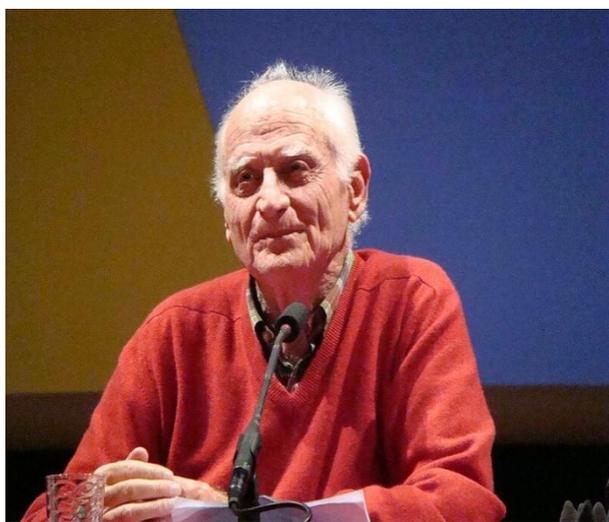
La sensibilisation à la philosophie par le questionnement sur les enjeux du numérique peut se faire à partir de supports textuels ou filmiques. Les paragraphes suivants en proposent quelques exemples mis en relation avec différents thèmes du programme de SNT.

### *Notions transversales de programmation*

L'écriture de programmes en langage Python à l'occasion du traitement des thèmes du programme peut être l'occasion de questionner la distinction entre langage informatique et langage naturel. L'**académie de Paris** propose des activités et lectures amenant les élèves à comprendre puis mettre en question l'apparente simplicité de cette distinction entre [langages naturels et langages formels](#) : les langages naturels peuvent faire l'objet de manipulations formalisées pour en tirer des effets performatifs (rhétoriques et poétiques) ; les langages formels n'excluent pas la liberté d'interprétation et de formulation.



### *Internet et le Web*



[Michel Serres / Espace des sciences, CC BY-SA](#)

Le programme de SNT demande de travailler sur les multiples impacts de la révolution que le Web a créés dans l'histoire de la communication. La lecture accompagnée de *Petite poucette* de **Michel Serres** est un bon support de débat argumenté en classe pour interroger cette révolution. Michel Serres y voit en 2012 une mise à disposition du savoir et de l'information qui nous dispense de devoir calculer ou mémoriser, pour pouvoir nous concentrer sur l'essentiel : la réflexion et l'invention. À partir de quelques extraits de cet ouvrage très accessible, on peut demander aux élèves s'ils pensent que cet

optimisme est toujours de mise à l'heure de l'IA et de l'explosion qu'ont connu les réseaux sociaux depuis cet ouvrage. Cette lecture peut s'accompagner d'une étude du mythe de Theuth dans le *Phèdre* de Platon (274 b-276 b) : il est intéressant de voir que la question des menaces et

promesses que représente l'écrit s'y pose dans des termes assez comparables à ceux du débat sur les mutations liées au déploiement du numérique.

L'**académie de Versailles** propose une suite de séquences sur [l'ordinateur et l'intelligence autour du test de Turing](#). Ce travail à partir de recherches sur le vocabulaire du numérique, sur son histoire et ses enjeux et de textes philosophiques est organisé sous forme de travaux de groupes suivis d'exposés à l'oral. Il a pour objectif de s'informer et de réfléchir sur ce qu'on appelle l'intelligence artificielle. L'ensemble vise à introduire et à aider à la lecture d'un bref texte d'**Alan Turing** publié en 1950 sur les ordinateurs et l'intelligence, où est présenté le fameux « test de Turing ».



[Machine Enigma / Photograph by Rama, Wikimedia Commons, CC BY-SA 2.0 FR](#)

Sur ce même thème, le numéro 74 de la revue de L'APPEP *L'enseignement philosophique* présente un dispositif pédagogique amenant les lycéens à développer une analyse critique du film *Imitation Game* et à construire une réflexion philosophique sur l'intelligence artificielle à partir de la question de savoir si imiter l'intelligence humaine reviendrait à la reproduire. À partir d'un travail de comparaison des séquences du film avec des sources historiques, les élèves sont amenés à construire une interprétation étayée de cette mise en récit puis ce travail est utilisé pour réfléchir à la signification que cette mythologie du héros solitaire, inventeur génial et marginal, confère aux technologies informatiques. Bien que les prolongements proposés par l'étude d'extraits du *Capital* de **Marx** sur le « fétichisme de la marchandise », de **Günther Anders** sur la « honte prométhéenne » dans *L'Obsolescence de l'homme* et de **J. Searle** sur l'expérience de pensée de la chambre chinoise puissent sembler ardues à des élèves de seconde, cette séquence conçue pour des élèves de terminale dans le cadre d'un cours sur la raison et la conscience est tout à fait transposable avec quelques aménagements dans le cadre d'un cours de SNT.

L'académie de Versailles présente aussi trois scénarios pédagogiques sur la questions des traces permettant de travailler philosophiquement la notion de droit à l'oubli à partir de la question « [La parole numérique appelle-t-elle à une prudence spécifique ?](#) » Un texte d'**Arendt** sur le pardon et un

texte de **Nietzsche** sur la nécessité de l'oubli sont mis en dialogue avec des questionnements contemporains sur la possibilité ou non d'effacer nos écrits mis en ligne.

### ***Les réseaux sociaux***

On peut effectuer une séance sur l'identité numérique en rapport avec l'immatérialisme de **Berkeley** : en interrogeant la relation au concret, montrer que dans un monde virtuel type *Minecraft*, être c'est être perçu, interroger la différence avec les choses « concrètes » puis interroger la relation du sujet à son identité numérique en particulier en relation avec les « filtres » Instagram ou autres. Cette séquence permet de sensibiliser les élèves à la nécessité des distinctions conceptuelles et à l'exigence de philosopher. Dans sa rubrique *Philosophie et numérique*, le site de l'**académie de Normandie** propose un [tableau d'analyse d'une vidéo](#) critique à l'égard des réseaux sociaux dont l'utilisation transforme notre comportement et notre façon de penser et d'envisager autrui.

### ***Les données structurées et leur traitement***

Le thème du traitement des données massives (*big data*) peut permettre d'introduire la notion philosophique de la liberté à partir d'une question qui concerne les élèves au quotidien : suffit-il de n'avoir rien à cacher pour ne pas se soucier de nos traces numériques ? L'**académie de Toulouse** présente une séquence sur ce thème dont l'objectif est d'engager une réflexion sur les enjeux et moyens de la protection des données personnelles. En partant de questions très concrètes et pratiques, les élèves doivent animer un [« salon de la data »](#), cette activité les amène à un questionnement plus conceptuel sur la liberté, en la distinguant du bien-être ou confort permis par les recommandations algorithmiques, en questionnant son rapport à la sécurité : la sécurité est-elle une condition de notre liberté ou bien un obstacle ?

### ***Informatique embarquée et objets connectés***

La plateforme [Moral Machine](#) peut être un bon support pour une approche des questions de philosophie morale : les élèves peuvent y prendre position face à des dilemmes moraux sur des décisions à prendre pour programmer des machines dites intelligentes comme la voiture autonome. Ces quelques exemples montrent que le professeur de philosophie peut trouver dans le programme de SNT une très bonne occasion de sensibiliser les élèves de seconde à une démarche philosophique ; en les amenant à interroger leur rapport à leurs *smartphones* et à élargir ce questionnement aux enjeux sociaux et politiques, il pourra semer dans leurs esprits le goût du doute et de la réflexion nécessaire à la bonne réception des cours de philosophie de terminale.

# POUR ALLER PLUS LOIN

## *Bibliographie*

### ***Ouvrages de philosophie en lien avec le programme de SNT***

- Serres, Michel. *Petite Poucette*. Paris : Le Pommier, coll. « Manifestes », 2012.

Pour un questionnement sur l'impact des mutations numériques sur l'organisation des savoirs, l'utilisation des facultés cognitives comme la mémoire, les relations à autrui.

- Chabot, Pascal. *ChatBot le robot. Drame philosophique en quatre questions et cinq actes*. Paris : PUF, 2016.

Pour un questionnement sur la différence entre intelligence artificielle et intelligence humaine. Dans cette courte fiction philosophique, un jury de philosophes questionne un robot capable de converser et programmé pour philosopher. Il s'agit de décider si on peut légitimement considérer ce robot comme un penseur autonome, capable de méditations authentiques, non comme un imitateur. Ce texte soulève des questions cruciales : faut-il être humain pour philosopher ? L'expérience directe du doute et l'horizon de la mort sont-elles des conditions de la conscience de soi ?

### ***Pour le professeur***

- Olive, J. « Exercer l'esprit critique au cinéma : analyse de la figure d'Alan Turing dans *The Imitation Game* ». *L'Enseignement philosophique*, 74<sup>e</sup> année, no 2, 2024, p. 89-99.

## *Filmographie*

*Films dont des extraits peuvent être des supports pertinents pour mener une réflexion philosophique en lien avec le programme de SNT*

- Tyldum, Morten, réalisateur. *The Imitation Game*. États-Unis : Black Bear Pictures, 2014.

Pour comparer l'histoire d'Enigma et son récit hollywoodien et interroger les mythologies véhiculées par l'idée d'intelligence des machines.

- Jonze, Spike, réalisateur. *Her*. États-Unis : Annapurna Pictures, 2013.

Pour introduire à une réflexion sur l'IA et les enjeux psychologiques de son développement.

## ***Médiagraphie***

- Programme et ressources en SNT. Disponibles sur : <https://eduscol.education.fr/1670/programmes-et-ressources-en-sciences-numeriques-et-technologie-voie-gt>.
- Chardeau, F. et Croizier, Y. *Grande traversée : l'énigmatique Alan Turing*. France Culture, 2018. Disponible sur : <https://www.radiofrance.fr/franceculture/podcasts/serie-l-enigmatique-alan-turing>.
- Mathias, P. *Des libertés numériques. Notre liberté est-elle menacée par l'Internet ?* Paris : PUF, 2008. Disponible sur : <https://doi.org/10.3917/puf.mathi.2008.02>.
- Berry, G. « [Enseigner les algorithmes en mode “débranché” pour mieux les comprendre](#) ». Intervention dans le Colloque de rentrée : *À quoi ressemblera l'école de demain ?*, 2023.
- Berry, G. [Où va l'informatique ?](#) Cours au Collège de France, 2018-2019.
- *Philo-Biblio*. [Bibliographie sur la philosophie et le numérique](#).

## REPÈRES



[Justice /Sang Hyun Cho, CC0, via Wikimedia](#)

L'enseignement de droit et grands enjeux du monde contemporain (DGEMC) a été créé en 2012. Il était à l'origine une spécialité pouvant être choisie en terminale littéraire. À la rentrée 2020, il est devenu une option facultative destinée aux seuls élèves de terminale de la voie générale. Depuis la rentrée 2022, l'option est également ouverte aux élèves de terminale de la voie technologique. Le programme de DGEMC est en ligne [sur éduscol](#).

Si cet enseignement est majoritairement pris en charge par des professeurs d'économie et gestion, d'histoire-géographie et de sciences économiques et sociales, un certain nombre de professeurs de philosophie enseigne actuellement cette option. Pour exemple, sur environ 120 professeurs de DGEMC en exercice dans l'académie de Versailles, on compte une quinzaine de professeurs de philosophie, 15 autres sont formés, mais ne l'enseignent pas encore, et 10 autres sont en cours de formation. Pour pouvoir prendre en charge cet enseignement de 3 heures hebdomadaires, il faut d'abord prendre attache avec son IA-IPR, puis suivre une formation juridique à laquelle il est possible de s'inscrire au PAF. Dans certaines académies, la formation passe par le suivi des cours d'un DU DGEMC.

Le préambule du programme de DGEMC précise que cet enseignement ne vise pas à « offrir une anticipation d'une première année de droit à l'université ». L'objectif est « d'aborder certains grands thèmes du monde contemporain, non en eux-mêmes, comme ils peuvent l'être dans d'autres matières, mais à travers la façon dont ils sont saisis par le droit ». Cet enseignement a pour finalité d'apporter des connaissances juridiques permettant à l'élève « de devenir un citoyen éclairé », mais il vise aussi à toujours « favoriser la construction de l'esprit critique de l'élève par l'acquisition de la rigueur nécessaire à l'expression d'une pensée éclairée ». Le préambule du programme de philosophie insiste lui aussi sur la nécessaire formation « du jugement critique des élèves » qui est un des buts de l'enseignement de la philosophie. Il y est également spécifié que l'élève doit apprendre à exposer clairement ses idées, et doit toujours « justifier ce qu'il affirme ou ce qu'il nie en formulant des propositions construites et des arguments instruits ».

# PRATIQUES PÉDAGOGIQUES

## *Les pratiques d'enseignement*

Les pratiques pédagogiques à l'œuvre en philosophie peuvent être mises au service de l'enseignement de DGEMC dans la mesure où il est possible de traiter le programme de DGEMC sous forme de questions à partir desquelles un problème doit être formulé. Des connaissances philosophiques peuvent être bien évidemment convoquées lors de cette phase de formulation du problème et les élèves sont invités à toujours faire le lien entre leurs cours de



[Balanced scale of Justice / CCO 1.0, via Wikimedia](#)

philosophie et les thèmes abordés en DGEMC. La justice est d'ailleurs une notion qui est au programme des classes de philosophie dans les voies générale et technologique. Nombreuses sont les entrées, thématiques, ou notions communes aux programmes de DGEMC, de philosophie et de la spécialité humanités, littérature et philosophie. Pour ne citer que deux exemples, « Faut-il faire de la nature un sujet de droit ? » est une question qui peut être traitée en philosophie et en DGEMC. Il en va de même de « l'animal », qui renvoie à la troisième entrée au programme du second semestre de la classe de première de la spécialité HLP (« L'homme et l'animal »), sous la thématique « Les représentations du monde », et qui figure également dans la liste des questions contemporaines à étudier en DGEMC.

L'**académie de Versailles** propose, pour la construction des cours, trois entrées permettant d'une part d'éviter de faire un cours de droit de type universitaire et d'autre part de problématiser et de travailler réellement sur la saisie par le droit d'un grand enjeu du monde contemporain. Il s'agit d'éviter l'écueil consistant à ne dispenser que des cours purement descriptifs, qui ne favorisent aucunement la réflexion critique des élèves.

- La première est une entrée par un problème, par la formulation d'un grand enjeu. Deux exemples, parmi d'autres en ligne sur le site DGEMC Versailles, permettent de montrer qu'une attention particulière est donnée à la justification et à la formulation du problème engagé par la question : Le juge doit-il faire prévaloir la liberté ou la sécurité ? ; Suis-je propriétaire de mes données personnelles ?

- La deuxième entrée part des réformes et révisions du droit : quelles sont les raisons d'une évolution du droit ? Quelle est la difficulté ou la lacune qui rend ou rendait nécessaire cette réforme dans l'esprit du législateur ? Les solutions apportées par cette modification sont-elles satisfaisantes ? Exemples : [La famille, une protection ou un piège ? Fallait-il modifier la loi pour mieux protéger les victimes d'inceste ?](#) Pourquoi une réforme sur la fin de la vie ?
- La troisième entrée porte sur les contradictions internes au droit (exemple : délit de solidarité versus principe de fraternité) : [À quelles conditions la solidarité avec les étrangers ou étrangères en situation irrégulière est-elle tolérée ?](#)

Le professeur de philosophie, à condition d'acquérir une solide formation juridique ou d'actualiser des connaissances obtenues lors d'une formation initiale (IEP, Droit ...), peut donc apporter beaucoup à l'enseignement de DGEMC.

### ***L'évaluation***

L'option fait partie des matières évaluées au contrôle continu. Son coefficient est 2. L'évaluation en DGEMC se fait principalement à partir de projets, de dossiers réalisés par les élèves qu'ils remettent par parties au professeur, selon un calendrier donné à l'avance, l'objectif étant que les élèves puissent s'approprier vraiment une question et les enjeux qu'elle soulève. Le dossier, qui peut être réalisé à plusieurs, est ensuite présenté oralement à toute la classe. Des travaux dirigés, avec des restitutions orales ou écrites, sont également régulièrement organisés. C'est l'occasion pour le professeur de philosophie de se familiariser avec la pédagogie de projet. Par ailleurs, il est précisé que le professeur n'est pas tenu de traiter l'intégralité du programme : « Les professeurs peuvent ne pas traiter tous les thèmes proposés dans la partie 2. Il est néanmoins recommandé de traiter au moins trois thèmes de cette partie du programme. ». L'option n'étant pas évaluée lors d'une épreuve terminale, le professeur de DGEMC peut davantage prendre le temps, avec ses élèves, de traiter de manière très approfondie les thèmes retenus.

### ***Focus sur les outils numériques***

De nombreux **outils numériques** peuvent être mis au service de l'enseignement de DGEMC : des collections en ligne rassemblent des documents et supports de types variés : on y trouve des contenus juridiques (textes de loi, jurisprudence, doctrine) mais aussi des références philosophiques, historiques ou sociologiques, des articles de presse, des vidéos pédagogiques, des procès filmés etc. Des séquences peuvent être proposées sous forme de « mur collaboratif » : [Édubase](#) dédie une fiche à la présentation d'un scénario utilisant ce type de service pour traiter la question suivante : « Le droit est-il un instrument suffisant pour garantir des conditions de détention dignes ? ». Enfin,

deux parcours Éléa, l'un sur la Constitution, l'autre sur la protection européenne des droits de l'homme sont en ligne sur l'Éléathèque et ont fait l'objet d'une [fiche Édubase](#) : ils ne se substituent pas à un cours problématisé, mais viennent en complément et peuvent être réalisés en autonomie ou à distance.

Ils peuvent également être découpés en briques de parcours à utiliser en amont ou en prolongement d'un cours pour hybrider telle ou telle séquence.

## **POUR ALLER PLUS LOIN**

### *Conférences et podcasts*

- Rencontres philosophiques de Langres 2021. [Lien vers les enregistrements de toutes les conférences disponibles en ligne.](#)
- France Culture. [Esprit de justice](#). Émission animée par Antoine Garapon.  
« Alors que la demande de justice n'a jamais été aussi forte et que le droit et les institutions n'ont jamais été aussi faibles, *Esprit de justice* propose de rechercher une boussole pour s'orienter dans ce monde troublé. »
- [« Quid juris ? » : qu'en dit le droit ?](#) Podcast présenté par Laurent Neumann.  
Chaque semaine, ce podcast décrypte l'actualité à travers le prisme du droit, donnant la parole à des spécialistes du droit tels que des universitaires, magistrats, avocats.
- [Amicus radio](#). Une radio qui a pour ambition de rendre le droit audible et accessible, de l'ouvrir sur lui-même et par delà ses frontières qu'elles soient géographiques, culturelles ou disciplinaires.

### *Sites académiques dédiés à l'enseignement de DGEMC*

- [Académie de Grenoble](#)
- [Académie de Versailles](#). Rubrique « Enseigner » : ressources pour les professeurs en charge de l'option qui peuvent y trouver des séquences pédagogiques dispensées dans le cadre du PAF DGEMC, des fiches utiles, des exercices, etc.

### ***Parcours m@gistère***

- [DGEMC 2020](#) : parcours m@gistère proposé par l'**académie de Grenoble**, en auto-inscription. Composé de 8 modules indépendants : on y trouve une introduction au droit, ainsi que l'approfondissement de thématiques en lien direct avec le programme de DGEMC.

### ***Ressources en ligne sur éduscol***

- [Programme et ressources pour l'enseignement de DGEMC.](#)
- [Ressources pour l'étude de la Constitution.](#)

## REPÈRES

### *De l'expérimentation programmatique de Reims à l'option philosophie*

À la fin des années 1990, des initiatives rectorales favorisent des expérimentations de formes d'enseignement de la philosophie en lycée professionnel. Soucieuses d'équité, ces initiatives visent à faire bénéficier les élèves de la voie professionnelle d'un enseignement jugé essentiel dans les autres voies du lycée, et à réduire ainsi la distance entre les trois voies d'enseignement.

Le [rapport n° 2006.086 de l'IGEN-IGAENR](#) évalue les résultats du [dispositif mis en place dans l'académie de Reims à la fin des années 1990](#). Il souligne dans le même temps la qualité pédagogique du projet et d'importantes disparités au sein du public d'élèves. Le dispositif mis en place à Reims, fondé sur le volontariat des professeurs et des élèves, s'articulait autour d'un programme de notions, similaire à celui des voies générale et technologique, et prévoyait une épreuve finale. Le rapport met en avant des résultats très positifs d'un point de vue éducatif, culturel et social. Cependant, en l'absence de cadrage réglementaire, la pérennisation de telles initiatives est restée aléatoire.

Les années 2015-2020 ont donné lieu dans plusieurs académies à de nouvelles expérimentations, impulsées par le groupe philosophie de l'Inspection générale, avec le soutien des recteurs. Un cadrage se met en place progressivement au début des années 2020 : le [Bulletin officiel n°15 du 15 avril 2021](#) présente la mise en œuvre des aménagements possibles de la classe de terminale du baccalauréat professionnel, introduisant la possibilité de mettre en place des ateliers de philosophie durant les heures réglementaires consacrées à la co-intervention, à l'accompagnement du chef-d'œuvre et à l'orientation.

Depuis la rentrée 2024, dans le cadre de la [mesure 3](#) (Permettre aux élèves de choisir des options) de la réforme des [lycées professionnels](#), les ateliers de philosophie prennent désormais place parmi les activités optionnelles. La liste de ces activités n'est pas limitée à condition que les propositions répondent aux objectifs assignés et qu'elles correspondent aux profils des élèves, aux spécificités de la filière ou au projet d'établissement. L'**académie de Strasbourg** présente [quelques exemples d'activités](#), hors option philosophie.

L'option philosophie s'adresse à des élèves volontaires, en plus de leur emploi du temps. Elle ne fait pas l'objet d'une évaluation à l'examen. L'enseignement proposé dans le cadre de l'option philosophie repose sur le volontariat de professeurs de philosophie, ou de professeurs de lycée

professionnel disposant d'une formation académique en philosophie (licence, master, doctorat), moyennant la participation à des formations organisées dans le cadre du programme académique de formation.

Les professeurs qui enseignent des activités optionnelles, et notamment l'option philosophie, sont rémunérés dans le cadre du Pacte. La mise en place de l'option philosophie se fait avec l'appui et sous l'autorité conjointe des IA-IPR de philosophie et des IEN ET/EG (inspecteurs de l'Éducation nationale des enseignements généraux et techniques)

## **PRATIQUES PÉDAGOGIQUES**

L'introduction de formes d'enseignement de la philosophie en lycée professionnel pose des questions d'ordre pédagogique qui invitent à réfléchir sur l'essence même de l'enseignement philosophique. En décembre 2005 (n°104) déjà le [dossier des Cahiers philosophiques sur la philosophie en lycée professionnel de l'académie d'Amiens](#) posait la question : « un enseignement de la philosophie dispensé dans les conditions qui sont celles de la voie professionnelle peut-il encore être philosophique ? Cet enseignement doit-il se faire, comme certains le craignent, au risque de la philosophie ? » Pourtant, les expérimentations menées depuis montrent que, si l'enseignement de la philosophie dans la voie professionnelle amplifie certaines difficultés que l'on rencontre dans d'autres voies, il offre également l'opportunité d'interroger et de renouveler ses pratiques pédagogiques.

### ***Des parcours à construire***

Comment aborder la philosophie au lycée professionnel ? Les contenus comme les modalités de l'enseignement de la philosophie en lycée professionnel sont variés et laissent une large part à l'innovation et à la liberté du professeur. Certaines expérimentations concluent à la nécessité d'un programme pour s'aligner avec l'enseignement de la philosophie en séries générale et technologique. Cependant aucun programme officiel n'a été mis en vigueur à ce jour.

Un [« manuel libre »](#) a été développé en partenariat entre la Région académique et la Région Île-de-France, sous la conduite de l'Inspection pédagogique régionale de philosophie et avec le soutien du groupe philosophie de l'Inspection générale. Il est disponible sous licence CC BY-NC-SA 4.0 pour tous les professeurs de philosophie et tous les élèves de terminale en baccalauréat professionnel au sein du Médiacentre de l'ENT régional de l'Île de France (Bibliothèque *Pearltrees*) : il propose cinq chapitres : *Vivre en citoyen, L'humanité en questions, Expériences esthétiques, Travailler et agir dans le monde, Cartographies et contextes philosophiques*. Ce manuel n'a pas vocation à constituer un outil clé en main : il ne propose aucune leçon toute faite, sans toutefois se contenter de soumettre

à ses utilisateurs une classique anthologie de morceaux choisis. Il présente plutôt un ensemble de parcours de réflexion possibles autour des questions philosophiques retenues, en s'appuyant sur des ressources pédagogiques dont il propose des pistes d'exploitation ouvertes et mobiles.

L'**académie d'Aix-Marseille** présente une [liste de questions pouvant guider la définition d'un programme pour un atelier de philosophie](#) comme « Qu'est-ce que poser et résoudre un problème ? », « Que nous apporte l'expérience ? », « Avons-nous besoin de certitudes ? » ou « Que signifie être libre ? ». L'**académie de Versailles** propose quant à elle non un programme spécifique mais [trois entrées possibles dans la philosophie](#) : une entrée par des questions vives, une par le programme de Lettres-Histoire, et une par les métiers. En ce qui concerne les démarches pédagogiques, elle met en avant les travaux de groupes, comme le colloque des philosophes et le « groupe puzzle » ; elle propose également un atelier sur la problématisation. De son côté, l'**académie de Toulouse** propose un projet associant la philosophie et la boxe, dans le projet « Boxe et Philo », qui donne lieu à la réalisation d'un [webdocumentaire](#).

### ***Un enseignement en prise avec les centres d'intérêt et les projets professionnels des élèves***



Dessin de Maryse Emel CC-BY-NC-SA. Avec l'aimable autorisation de l'autrice.

On peut voir dans la possibilité d'enseigner la philosophie en lycée professionnel une chance, dans l'opportunité offerte aux enseignants de philosophie de se confronter à de nouvelles approches pédagogiques, notamment en prise avec les métiers. C'est ainsi que l'une des trois entrées dans la philosophie proposées dans le parcours de formation de l'**académie de Versailles** est une [entrée par les métiers](#). Le site propose par exemple une réflexion sur la question « Faut-il arrêter de manger des animaux ? » à destination des élèves de section hôtelière et une réflexion sur le soin pour les élèves d'ASSP (Accompagnement, soins et services à la personne) à partir d'extraits du film *Hippocrate*, ainsi qu'un projet de travail en comité d'éthique à partir de cas concrets liés à la pratique médicale, réalisé notamment à l'aide d'un *pad* collaboratif comme support pour la rédaction de l'avis final.

Toujours pour les élèves d'ASSP, l'**académie de la Réunion** propose de son côté un scénario pédagogique élaboré dans le cadre des TraAM, « [Le travail des soignants de demain](#) », qui invite les élèves, lors de leur stage, à publier sur une plateforme « Ma journée au travail », leurs impressions, leurs difficultés et leurs réussites, et à réagir aux messages de leurs camarades afin de mener en commun une analyse réflexive sur leur travail. L'**académie de Toulouse** propose de questionner les mots des métiers dans un [Dico Philo des Pros](#) qui illustre chaque mot par une capsule vidéo. Enfin, le manuel libre francilien déjà évoqué présente des [parcours autour de thèmes que l'on peut aisément relier aux métiers](#), comme le dossier « Un jardin n'est-il qu'un morceau de gazon ? » ou un autre sur la cuisine (« Cuisine-t-on pour satisfaire sa faim ? »). Toutefois, on observe, dans les ateliers qui ont eu lieu ces dernières années dans l'académie de Créteil notamment, que cette entrée par les métiers n'est pas nécessairement celle qui pique le plus leur curiosité et qui rencontre l'essentiel de leurs aspirations intellectuelles personnelles. Ainsi, des questions de philosophie morale telles que celles proposées dans l'approche par « [questions vives](#) » proposée par l'**académie de Versailles** (telles que « la violence est-elle efficace ? » ou « faut-il arrêter de manger des animaux ? ») suscitent souvent le plus grand intérêt, au point de conduire des élèves décrocheurs à revenir au lycée par intérêt pour les travaux proposés.

### ***Repenser l'écriture et interroger l'image***

Dans ses [Cahiers philosophiques de 2005](#), l'**académie d'Amiens** insistait sur la difficulté de faire travailler l'écrit en lycée professionnel : si « l'écrit n'est pas une fin en soi », il ne s'agit pas de l'abandonner, en se contentant d'un cours oral, mais d'étayer les pratiques écrites, et de chercher de nouvelles manières de faire. À ce titre, le **numérique** peut être une médiation pédagogique précieuse, contribuant à l'acquisition de nouveaux outils d'expression.

L'**académie de Versailles** propose de son côté une démarche d'écriture autour du temps, notion qui figure au programme limitatif de Lettres : « En lisant, en écrivant le début de *l'Évolution créatrice* de Bergson » : il s'agit de proposer aux élèves de dialoguer avec ce texte via un carnet de lecture et d'écriture, qui peut aussi bien se présenter sous un format imprimé que dans un cahier multimédia. Elle propose également de [faire de la philosophie avec le cinéma](#) en présentant un dossier sur les usages philosophiques du cinéma et deux exemples : l'un, permettant de réfléchir sur le soin à partir du film *Hippocrate* ; l'autre sur le travail à partir d'extraits du film *Alexandre le bienheureux*.

# POUR ALLER PLUS LOIN

## *Documents officiels*

- Code de l'éducation. [Articles D. 333-2D. 333-18D. 337-1 à D. 337-25-1D. 337-26 à D. 337-50-1D. 337-51 à D. 33794-1](#)
- [Bulletin officiel n°15 du 15 avril 2021](#)

Présentation de la mise en œuvre des aménagements possibles de la classe de terminale du baccalauréat professionnel pour apporter une réponse pédagogique adaptée dans une logique de parcours de l'élève, dont la mise en place d'un atelier de philosophie.

- Grandjean, Carole. [Intervention du 22 novembre 2023 sur la nouvelle organisation de l'année de terminale pour les bacheliers professionnels.](#)

## *Sites et ressources académiques*

- Page éducol sur la [réorganisation du cursus préparant au baccalauréat professionnel](#)
- [Académie de Strasbourg](#). Synthèse sur la réforme des lycées professionnels
- Ressources des sites académiques disciplinaires pour l'enseignement de la philosophie en lycée professionnel : académies de [Corse](#), [Toulouse](#), [Aix-Marseille](#), [La Réunion](#)

## *Articles et expérimentations pédagogiques*

- Rozier, Emmanuelle, Grélaud, Karine et Buffin, Morgane. « [De l'introduction d'une initiation au philosopher en bac pro et dans l'accueil des décrocheurs de la Mission de lutte contre le décrochage scolaire \(MLDS\)](#) ». *Revue Diotime*.

Un exemple d'expérimentation pédagogique préfiguratrice des ateliers de philosophie en voie professionnelle

- [Travaux du groupe de travail académique sur l'enseignement de la philosophie en lycée professionnel](#) ; ce groupe de travail, sous l'égide de Jeanne Szpirglas (IA-IPR de philosophie) et Bruno Girard (IA-IEN Lettres-Histoire) élabore une formation certifiante à destination des collègues de Lettres-Histoire qui souhaitent animer un atelier philosophique en lycée professionnel ou ouvrir une option philosophie.
- Szpirglas Jeanne, IA-IPR de philosophie de l'académie de Versailles, [Mise en œuvre d'ateliers de philosophie en terminale professionnelle.](#)

## ***Ressources sur éducol***

- [Accompagnement personnalisé, consolidation, soutien au parcours et accompagnement au choix d'orientation en lycée professionnel](#)
- [Vademecum : L'accompagnement à l'orientation en lycée professionnel](#) (septembre 2024)
- [Référentiel des compétences à s'orienter](#)

### **Partagez les travaux de vos classes sur *Tribu***

La philosophie : une pratique collective et collaborative dans le but de développer un travail commun entre collègues : [une page \*Tribu\* est consacrée à une mise en commun de ressources](#)

## REPÈRES

L'expression « discipline non linguistique » est employée pour désigner l'enseignement en langue étrangère d'une matière ou discipline autre que les langues vivantes. Le professeur de philosophie peut enseigner la DNL philosophie en section européenne de la seconde à la terminale et hors SELO (sections européennes ou de langues orientales) en terminale seulement.

### *La certification complémentaire*

Pour enseigner la DNL philosophie, il faut avoir obtenu une certification complémentaire dont les



La [tour de Babel](#), par [Pieter Bruegel l'Ancien](#) (1563)

modalités de délivrance sont publiées au Bulletin officiel ([Note de service n° 2019-104 du 16-7-2019](#)).

Certaines académies et certaines disciplines proposent des formations inscrites au PAF, mais il n'existe pas à ce jour de formations spécifiquement dédiées à l'enseignement de la DNL Philosophie. Il peut être très utile, pour bien se préparer à l'examen, d'assister à des cours de langues vivantes, ainsi qu'à des cours dispensés par un

collègue enseignant la DNL philosophie. Si de plus en plus de professeurs de philosophie sont titulaires de la certification complémentaire « DNL », rares sont encore celles et ceux qui l'enseignent en section européenne. Cela explique que des ressources dédiées à la DNL ne soient pas en ligne sur tous les sites académiques disciplinaires. La DNL philosophie peut être également enseignée hors SELO : les spécificités de ce dispositif sont présentées sur [éduscol](#). Le site disciplinaire de l'académie de Versailles propose [un tableau permettant de comparer les deux modalités de l'enseignement de la DNL](#). Il est à noter que, dans le cas d'un enseignement hors SELO, c'est seulement lorsqu'une classe entière suit les cours d'une même langue vivante que le professeur de philosophie (en tronc commun ou en HLP) pourra enseigner une partie de son programme en langue étrangère : de fait, la majorité des classes sont composées d'élèves apprenant tous l'anglais ou l'espagnol, mais il est rare qu'un professeur de philosophie ait en tronc commun une classe composée uniquement de germanistes.

## ***Le programme***

En terminale, les notions étudiées sont choisies, au niveau académique, parmi celles inscrites au programme de philosophie. Il est possible d'enseigner la DNL philosophie en section européenne à partir de la seconde, à condition soit de s'appuyer sur les programmes d'EMC, soit de faire une initiation à la philosophie. L'essentiel est de sélectionner des thèmes et des supports variés (audios, vidéos, textes) accessibles aux élèves.

## **PRATIQUES PÉDAGOGIQUES**

Le professeur de philosophie enseignant en langues étrangères gagne à varier ses pratiques et doit toujours prendre en compte le niveau de langue de ses élèves dans le choix des supports (textes, vidéos, audios, etc.) qu'il utilise. Par exemple, s'il s'agit, à l'occasion d'un cours sur la technique, de s'intéresser à la thèse de **Hans Jonas**, on préférera travailler à partir d'entretiens ou d'interviews donnés par l'auteur plutôt que de proposer aux élèves des textes très difficiles à comprendre d'un point de vue linguistique. L'essentiel est toujours qu'à partir du support proposé, un problème authentiquement philosophique puisse être dégagé.

Travailler en synergie avec les professeurs de langues vivantes permet d'acquérir des stratégies favorisant la prise de parole des élèves en langue étrangère, en interaction et en continu. L'épreuve spécifique terminale étant une épreuve orale, l'accent est toujours mis en cours sur la capacité des élèves à argumenter à l'oral.

### ***DNL philosophie/allemand en section européenne allemand***

*Thèmes traités et exemples de séquences élaborées dans l'académie de Versailles*

En **classe de seconde**, le programme se divise en deux parties. La première s'adosse au programme d'EMC et porte sur le thème des droits humains. Qu'entend-on par droits de l'homme, comment se sont-ils développés ? Quelles différences entre les droits-libertés et les droits-créances ? L'accent est plus particulièrement mis sur les questions des droits de l'enfant et du droit à l'éducation. La seconde partie est consacrée à la découverte de deux poèmes de **Goethe** : *Le roi des aulnes* et *L'apprenti sorcier*. Un travail d'interprétation de ces poèmes est réalisé et peut déboucher sur certaines distinctions conceptuelles. Les élèves acquièrent progressivement un vocabulaire leur permettant d'argumenter en allemand. Des exemples de séquence sont en ligne sur le [site philosophie Versailles](#) et ont été rassemblés dans une [fiche Édubase](#).



[Hannah Arendt, Barbara Niggel Radloff \(1958\) CC BY-SA 4.0](#)

En **classe de première**, on met plus encore l'accent sur le travail argumentatif et on commence à introduire la spécificité de la réflexion philosophique. Le thème choisi est celui de la banalité du mal. La séquence se divise en trois parties:

- Das Milgram-Experiment: *Zu was ist der Mensch unter Befehl fähig?* Un résumé de l'expérience avec des questions, accompagné de courtes vidéos pédagogiques en allemand est distribué aux élèves, Les élèves sont invités à faire une analyse de l'expérience et de ses variantes ;

- **Hannah Arendt** und die „Banalität des Bösen“: *Kann das Denken davor bewahren, Böses zu tun?* Cette séquence débute par le passage aux élèves du film de **Margarethe von Trotta**, *Hannah Arendt*, et par l'analyse de certaines scènes du film. Des extraits d'un entretien de 1964 entre l'historien **Joachim Fest** et Hannah Arendt sont étudiés. Les élèves peuvent alors découvrir la thèse de Arendt sur la banalité du mal, ainsi que les critiques qui lui ont été adressées ;
- La séquence se clôt avec un travail à partir du film de **Jonathan Glazer**, *La zone d'intérêt*.

Tous les documents d'accompagnement de ces séquences, ainsi que les activités proposées, sont en ligne sur [le site disciplinaire de l'académie de Versailles](#).

En **classe de terminale**, il s'agit de préparer les élèves à l'épreuve spécifique de DNL qu'ils passeront au baccalauréat. Les notions sont choisies dans le programme de philosophie en français, ce qui permet d'ailleurs aux élèves d'approfondir davantage leur maîtrise de ces notions. [Des exemples de séquences sur la technique](#) sont en ligne sur le site académique disciplinaire : Dans quelle mesure la technique est-elle un prolongement de la nature ? Avons-nous des devoirs envers les générations futures ? Devons-nous respecter la nature ? La question de la responsabilité du chercheur est également traitée avec, pour point de départ, un travail sur *Les physiciens* de **Friedrich Dürrenmatt**. La séquence se clôt par l'étude des thèses de **Hartmut Rosa** sur notre rapport au temps et au monde dans une société qui connaît une « accélération » croissante. Une réflexion sur [l'intelligence artificielle](#) est proposée à partir de cette année.

Un des axes du programme de langues vivantes s'intitule « innovations scientifiques et responsabilité », ce qui permet aux élèves de mobiliser en cours de DNL le vocabulaire acquis en cours de langues et vice versa, et aux professeurs de langues et de DNL, de travailler en étroite collaboration. En consultant [les banques de sujets DNL Allemand](#) de l'académie de Versailles, on trouvera également une sélection de nombreux textes sur le bonheur, la vérité et la discussion critique.

Si le travail d'explication de textes accessibles d'un point de vue linguistique est privilégié en terminale en vue de la préparation à l'examen, de nombreux exposés et travaux de groupes avec restitution orale devant la classe sont proposés aux élèves de terminale car ils leur permettent de mieux s'approprier les problèmes posés par ces textes tout en développant leurs compétences linguistiques.

### ***DNL philosophie/anglais en section européenne anglais***

Un exemple de séquence, intitulée [Animal Ethics](#) est en ligne sur le site disciplinaire de l'**académie de Lyon**. Cette séquence pédagogique invite les élèves à examiner les grandes théories en éthique animale à partir de textes et de vidéos, qui sont le support d'activités variées, comme la création de cartes mentales ou l'analyse de situations concrètes en groupe.

### ***L'évaluation spécifique de contrôle continu et les sujets de baccalauréat***

**Texte de référence : bulletin officiel n°31 du 26 août 2021 : [Évaluation spécifique de contrôle continu organisée pour les candidats au baccalauréat scolarisés dans les sections européennes ou de langues orientales et pour les candidats présentant une discipline non linguistique ayant fait l'objet d'un enseignement en langue vivante, à compter de la session 2022](#)**

### ***Les sujets***

Il n'y a pas de format national, c'est au niveau académique que sont élaborés les sujets :

- dans les académies de **Grenoble** et de **Lyon**, on propose un document (pas nécessairement un texte), accompagné de plusieurs questions, avec une partie de compréhension générale du texte, une partie d'analyse plus en détail du texte, et une partie réflexion critique personnelle ;
- dans l'**académie de Lille**, il s'agit d'une question, accompagnée d'une image ;
- dans l'**académie de Versailles**, un texte inconnu portant sur une notion étudiée dans l'année est proposé. Le problème philosophique posé par le texte est indiqué sur le sujet sous forme de question et l'élève doit, pour y répondre, proposer une réflexion personnelle et construite sur une lecture précise du texte et sur sa culture philosophique. Une banque de sujets (DNL

philosophie/anglais et DNL philosophie/allemand) est en ligne sur le [site disciplinaire de Versailles](#).

### ***Focus sur les outils numériques***

Des **parcours Éléa** peuvent être créés pour les élèves de DNL philosophie : ils peuvent y déposer des travaux écrits, mais aussi des enregistrements. L'activité « leçon » permet une différenciation selon le niveau des élèves. Un parcours Éléa à destination des élèves de seconde, portant sur le poème de Goethe [L'apprenti sorcier](#) a été déposé sur l'Éléathèque. De même, des services de partage peuvent être utilisés, soit en tant qu'agrégateur de contenus, soit pour travailler en équipes.

Enfin, en complément des échanges, ou des voyages organisés en collaboration avec le professeur de langues vivantes, le professeur de DNL peut organiser des échanges virtuels sur la plateforme eTwinning : l'académie de Lille a d'ailleurs créé une fiche Édubase intitulée [eTwinning au service de l'implication en philosophie](#).

L'intelligence artificielle peut être utilisée en cours de DNL comme assistant du professeur (transcription de vidéos par exemple) et comme assistant de l'élève (pour travailler l'oral, pour écrire ou comprendre un texte). Le professeur de DNL peut s'inspirer des expériences menées par les professeurs de langues sur l'utilisation de l'IA : des exemples de séquences, des sélections d'outils sont en ligne sur le site [IAc Versailles](#).

## **POUR ALLER PLUS LOIN**

### ***Quelques ressources pour préparer la certification complémentaire***

- Guide pour l'enseignement en langue vivante étrangère de l'école au lycée - Oser les langues vivantes étrangères : <https://eduscol.education.fr/document/632/download>
- Les rapports de jury de la certification complémentaire DNL sont rédigés au niveau académique et sont disponibles sur les sites des académies ou sur les sites académiques (portail de langues vivantes). Pour les académies de Créteil, Paris, Versailles, ils sont consultables sur le [site du SIEC](#).
- Certaines académies mettent à disposition, sur leur [Portail Langues](#) des rediffusions de conférences en ligne dédiées à la préparation de la certification complémentaire. Le professeur de DNL trouvera de nombreuses ressources pédagogiques qu'il lui faudra adapter au niveau de ses élèves sur les sites pédagogiques étrangers.

**Lettre ÉduNum proposée par la direction du numérique pour l'éducation  
Bureau de l'accompagnement des usages et de l'expérience utilisateur  
(DNE-TN3)**

✉ [Contact courriel](#)

Vous recevez cette lettre car vous êtes abonné à la lettre Philosophie

Souhaitez-vous continuer à recevoir la lettre ÉduNum Philosophie ?

[Abonnement/Désabonnement](#)

À tout moment, vous disposez d'un droit d'accès, de rectification et de suppression des données qui vous concernent (articles 15 et suivants du RGPD). Pour consulter nos mentions légales, [cliquez ici](#).

ISSN 2739-8935 (en ligne)